

**Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire le 24 janvier 2015
portant sur l'exercice 2014 et les projets 2015**

Présents

Tandjigora BAKARY

Bertrand BALAGNY

Gino BENZONI

Marie-Claire CELERIER

Elie CHAMBAULT

Veronica et Michel DALIBERT

Louis DUPUY

Denis FANNIERE

Michel FLAMENT

Paul et Josette FONTANIER

François JULLIEN

Thomas MAILLARD

Michelle MASFRAND

Maryse MOULINIER

Patrick MOULINIER

Dominique PETER

Bertrand PLUS

Guy SAUTIERE

Patric SPAAK

Samba TOURE

Marc VERWILGHEN

Absents excusés

Marie-Chantal Audouze

Philippe Martin

Chantal et Gérald Roosen

Laure Kindé

Joëlle Ragain

Ouverture de la séance à 14h10, secrétaires de séance à qui nous devons ce CR : Marie Claire Célerier et Michelle Masfrand ;

Rapport moral du Président

Rapport en PJ http://www.cerads.org/wp_ver_2013/wp-content/uploads/2015/02/RAPPORT-MORAL-2014.pdf

Complément au rapport moral : information données oralement par Patrick :

- à Sinthiou-Garba, nécessité d'une présence sénégalaise pour la formation des femmes. (Le stagiaire ingénieur avait pu servir d'interface avec les villageois.)
- Le programme Typha est actuellement bloqué faute de fonds.
- Problème du devenir du local de Saint-Louis, face à la mise en vente du consulat de Belgique auquel il appartient.

Rapport financier du trésorier

Rapport en PJ http://www.cerads.org/wp_ver_2013/wp-content/uploads/2015/02/RAPPORT-FINANCIER-2014.pdf

Les rapports moral et financier sont adoptés à l'unanimité

Questions diverses sur le rapport moral

TVA

Bertrand demande à ce que (à l'exception des petits achats) les entrepreneurs indiquent la TVA sur leur facture de manière à réintégrer un circuit normal pour contribuer au développement du Sénégal ; Maryse rappelle que cela nécessitera du travail supplémentaire sur les dossiers.

La question est posée par Marc de savoir si on peut faire faire une facturation exonérée de TVA avec le numéro d'agrément sur la facture

Pour l'instant, on manque de connaissance sur le cadre réglementaire sénégalais

Question sur la subvention d'activités privées

Patrick serait prêt à soutenir financièrement des activités privées.

Bertrand demande à ce que le glissement de l'activité du CERADS des activités publiques aux activités privées fasse l'objet d'un débat au sein de l'organisation et qu'on voie si les statuts de l'organisation le permettent. La discussion commence dès maintenant : le CERADS soutient traditionnellement des activités collectives et non publiques. Il a commencé à soutenir une activité privée, les ruches de Dionewar au Sine-Saloum, via une souscription PELIKAM. La demande de ce genre d'assistance est grande. Mais cela pose problème à un certain nombre de participants.

La question est soulevée sur la possibilité d'accorder des prêts ou d'abonder des micro-crédits par exemple 5 prêts par an à taux 0 ou très bon marché avec une structure différente.

Mais, cela sous-entend une augmentation exponentielle des demandes et le problème aigu du suivi des dossiers.

On peut prendre l'exemple des projets anglo-saxons (comme Synapse Center à Dakar, soutenu par l'USAID et le gouvernement finlandais) qui privilégie la formation et le suivi de jeunes sénégalais de 16 à 29 ans ayant déjà des projets concrets.

Il existe un tissu de jeunes entrepreneurs sénégalais, demandeur de soutien.

Intervention de Thomas Maillard

Note en PJ http://www.cerads.org/wp_ver_2013/wp-content/uploads/2015/02/NOTES-TH-MAILLARD-AG-2015.pdf

Thomas fait une thèse sur le maraichage à Saint Louis et les associations qui participent à la politique de la ville et il serait intéressé par cette facette de notre organisation.

Il fait la remarque que les projets collectifs fonctionnent s'ils sont pris en charge par les femmes ; les hommes travaillent mieux en projets individuels, car ils ont du mal à s'investir dans le collectif à long terme, s'ils ne récupèrent pas tout de suite un profit.

C'est un débat actuel dans les ONG : ne vaut-il pas mieux financer certains individus moteurs que des projets collectifs peu dynamiques.

Les statuts du CERADS sont assez larges pour lui permettre d'envisager cette voie mais l'association a-t-elle les reins assez solides pour mener à bien ces deux activités, en assurer le financement et le suivi sur place.

La décision est prise de la création d'un groupe de travail spécifique avec un point à faire en juin 2015 pour une décision en 2016

Questions sur le rapport financier

Point sur la disponibilité de trésorerie au 31/12/2014 à la demande de Dominique

Livret A : 6 200 €

Compte courant 4 294 €

Pas de créances, ni de dette.

Projets 2015

I - Fin de Sinthiou Garba

Rappel des faits

À la demande des Lions Clubs pour une maîtrise d'œuvre sur un périmètre d'installation d'un goutte à goutte qui posait les problèmes suivant :

- coût élevé car utilisation d'eau potable et
- présence importante de fer bouchant les tuyaux d'irrigation.

le CERADS a travaillé sur deux axes : connaissance du fer et recherche d'une ressource en eau gratuite.

Cela a donné lieu à une mission sur 3 ans avec prise en charge de 40 % pour le LIONS club, 40 % pour la région Ile de France et 20 % pour le CERADS.

Point actuel

Deux puits effondrés ont été réaménagés.

Le projet était fixé techniquement, la Dead line avait été fixée en novembre 2014.

ADOS et ESF étaient en charge des pompes solaires, mais elles n'ont pas été encore livrées et il faut de plus une remise à niveau du matériel obstrué par le fer.

Cela pose le problème du délai de réaction des grosses organisations. Or, comme Dominique le fait remarquer, un projet qui traîne coûte en confiance et en frais.

ESF aurait des problèmes de fonds parce qu'il ne dépend plus d'EDF et n'a pas répondu malgré la douzaine de mails envoyés par le président.

Marc se propose de prendre la relève.

Si cela n'avance pas, plusieurs propositions sont avancées : prendre en charge un puits sur notre trésorerie, louer une pompe

ESF avance un cout de 14 000 € pour les pompes, alors que le CERADS proposait un devis de 8 000 € pour deux pompes solaires..

Une information complémentaire sera fournie dans la discussion par Louis Dupuy

Le débit d'une pompe solaire correspond aux besoins de la surface des parcelles confiées aux femmes. Il faudrait les mettre en hauteur pour les protéger du vol, mais la longueur de câble nécessaire leur ferait perdre ainsi de la puissance. Leur coût est aussi problématique.

II - Développement d' Agnam Lidoubé (présenté par Samba Toure)

Un puits et une pompe électrique sont déjà installés.

Comment accroître le volume et la maîtrise de la distribution en goutte-à-goutte, pour passer d'½ ha actuellement fonctionnel à 1,5 ha de jardins ?

Un deuxième puits est en cours de réalisation.

Le goutte-à-goutte ne fonctionne pas car il y a un problème de pression, le réservoir n'étant pas assez haut ; de plus des rongeurs mangent les canalisations, ce qui demande la protection par un grillage.

Le dossier est pris en charge à 70 % par le ministère des affaires étrangères et à 30 % par le village et le CERADS qui est maître d'œuvre.

Il s'agit d'un des plus vieux jardins existants (2001) qui fonctionne bien ; 100 femmes, y collaborent;

C'est un projet collectif, mais les parcelles sont louées et les femmes récoltent leurs légumes pour la vente et leur consommation personnelle.

Le 2^{ème} puits sera terminé fin février

Financement d'une mission pour un essai de débit prévu en mars

Multiplis projets de la communauté villageoise

- * Remise en culture d'anciennes terres situées dans le walo, en bordure du fleuve
- * Aménagement et protection contre les crues
- * Augmentation de la production déjà existante d'eau potable en sachet et en bouteilles

Bertrand propose d'en faire un diagnostic et un classement, grâce à une mission de deux jours sur le terrain pour apprécier la pertinence de ces projets.

Leur réalisation n'est pas à notre échelle mais l'étude oui.

III - Demande d'agriculture maraichère sur l'île à morphil

(80 km de long sur 1 à 2 km de large)

Actuellement l'industrie du riz n'y a pas fonctionné, les femmes n'ont plus de moto pompe.

Il y a un besoin de formation technique et comptable et il n'y pas de maintenance.

Bertrand a pris des contacts. Cette action pourrait être liée à celle d'Agnam Lidoubé.

Le contexte est intéressant politiquement si on s'intéresse au développement des pays proches de la Mauritanie.

Par ailleurs il existe un potentiel culturel intéressant, sur l'île ; existence de mosquées omariennes.

IV - Poursuite des travaux du collège Télémaque Sow à Saint-Louis

Les travaux commencés en 2014 doivent se poursuivre avec le concours d'EDDSICA de Coubertin. Aux dernières informations, Babacar terminerait les travaux fin janvier.

V - Zodiac

Paul Fontanier propose gracieusement un Zodiac de 50 chevaux, moteur deux temps MAC3 pouvant transporter 1,2 tonne ou 8 personnes (5m de long sur 2m de large) avec un moteur de secours et une remorque de mise à l'eau.

Ce Zodiac se trouve actuellement en Normandie, il faudrait prévoir le transport au Havre, le transporteur étant déjà trouvé.

Le transport sur Dakar pourrait être pris en charge par la société EIFFAGE par l'intermédiaire de Paul.

Eugène a trouvé un réparateur à Dakar, la colle et la toile nécessaire doivent être achetées en France.

Il y a encore le problème du dédouanement à Dakar, et il faudra ensuite l'acheminer le long de la cote. Il reste encore des places pour les volontaires...

Utilisation possible proposée : Dionewar pour servir aux apiculteurs et comme bateau ambulance.

Il faut simplement prévoir un abri à l'ombre, un hangar existe déjà à 10 m de la plage

Tandjigora Bakari présente l'action de l'École pour tous à Koungny (près de Bakel)

Situé au Nord- est à la frontière du Mali

Les écoles sont principalement coraniques, mais il y a maintenant des écoles publiques dont les enseignants sont rétribués par l'état ; seuls les bâtiments sont à la charge de la communauté.

Le problème est que les élèves doivent fournir leur matériel et payer la cantine pour ceux qui habitent loin. Les enfants sans ressources ne vont donc pas à l'école.

Pourtant le coût d'un élève s'élèverait à 1€ par mois, 2 avec la cantine.

D'autre part il y a des problèmes pour recruter des enseignants qualifiés dans les petits villages.

La question est posée sur le nombre d'enfants concernés et la sélection des enfants qui pourraient bénéficier d'une aide. Samba Touré indique que souvent ce sont les comités de gestion d'école et les parents d'élèves qui établissent les listes.

Par ailleurs un parrainage direct peut aider considérablement le jeune dans ses études.

La séance est levée à 16 h 30.